



PROCES VERBAL DE LA SEANCE

COMITE SYNDICAL DU 29 Septembre 2025

Salle polyvalente de Maison Rouge

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE

Date de convocation : 19 Septembre 2025

Nombre de délégués en exercice : 132

Nombre de délégués présents : 78

Nombre de suffrages : 79

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-neuf septembre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, également convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BONTOUR Thierry, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire - DE VESTELE Philippe, titulaire – DERVIN José, titulaire - EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – RAHAULT Sébastien, titulaire - TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant - LEMAIRE Alain, suppléante – VANCOILLIE Jacky, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – HERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – BERTHEAU Florence, suppléante – BOUCHASSON Dominique, suppléant – JACQUEMINET Joël, suppléant – KURAS Leslie, suppléant –

Communauté de Communes du Provinois :

BANNE Pascal, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire - BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – COGNYL Gérard, titulaire - CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire - FABRE Dominique, titulaire – FASSELER Philippe, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire– PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – PIERRU Hugo, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire – VOISEMBERT Pierre, titulaire – DELPUECH Laurent, suppléant – WALLE François, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAINEAU Francis, titulaire - CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – DORMION Jean-Claude, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire - GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PODOROJNY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – SAINT-CENE Christine, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – TALBOURDET Dominique, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant - FABRY Marc, suppléant –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire –

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc, titulaire –

Commune de Saint Just en Brie :

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

CLAY Déborah, titulaire – DESSOLES Mélina, titulaire GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

FARIVAR Parastou, titulaire – GUILLETTE Christine, titulaire – SALA Patrick, titulaire –

Communauté de Communes du Provinois :

BONTOUR Alain, titulaire – BOULET Christine, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire – CHAPART Cécile, titulaire – GALAND Yvette, titulaire – MARCHAND François, titulaire - NAVARETTE Antonio, titulaire – PERIN

Communauté de Communes du Bassée Montois :

De ROUX Julie, titulaire – JOUNIAUX Olivier, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire –

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanvillé :

Commune de Saint Just en Brie :

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard, titulaire – CASSAGNE Philippe, titulaire – CHAMPENOIS Christian, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – LEGROS Lionel, titulaire – MONBEIG Pierre-Dominique, titulaire – OUVRE Michel, titulaire – PEIGNOT Pierre, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – PRON Philippe, titulaire – THIEBLEMONT Gilles, titulaire –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves, titulaire – CARLIER Dominique, titulaire – COIBION Frédéric, titulaire – ESCULIER Dorys, titulaire - GELSUMINI Patrick, titulaire – GOBARD Éric, titulaire – LEMAIRE Ingrid, titulaire – VAN LANDEGHEM Jean-Marie, titulaire – VITTI Jean-Charles, titulaire -

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – ARTHUR Olivier, titulaire – BAALI CHERIF Cherifa, titulaire – BACHELET Stéphane, titulaire – BONICI Claude, titulaire – CLAUSS Georges, titulaire - de MEULENAERE Alexandre, titulaire – HOTIN LETANG Julie, titulaire – LEFEVRE Christophe, titulaire – MILLET Jérôme, titulaire - VICQUENAULT Nadège, titulaire -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain, titulaire – FASSIER Delphine, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire – FLON Martine, titulaire – LABONNE Bernard, titulaire – LAWSON Latevi, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – POULAIN Michel, titulaire – QUÉRÉ Catherine, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SIVANNE Evelyne, titulaire – VILLIERS Nadine, titulaire –

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanvillé :

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire –

Pouvoirs :

MICHELOT Bernard, titulaire à CRAPART Claire

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS

Secrétaire de Séance : Jacques SIMONY



Approbation PV séance du lundi 30 juin 2025 à Maison Rouge

Le procès-verbal de la réunion, du lundi 30 juin 2025 à Maison Rouge a été transmis à chacun des membres du Comité syndical par voie électronique avec les convocations pour la présente séance.

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du lundi 30 juin 2025 qui n'appelle aucune observation.



Budget supplémentaire 2025 Régie SNE77

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE

Les différents documents ont été transmis en amont du comité syndical.

Vu le vote du budget primitif sans la reprise des résultats de clôture au 31/12/2024.

Vu la nécessité de reprendre les restes à réaliser s'élevant à 54 446,57 € en dépenses

Vu l'affectation des résultats votée par délibération 2025-021 comme ci-dessous :

AFFECTION DES RESULTATS 31/12/2024		
	1068	150 346,84
Report 002 (Section Fonctionnement)		1 249 455,08
Report 001 (Section Investissement)		-95 900,27
Total		1 303 901,65

Vu la situation budgétaire de certains articles et chapitres,

Vu le projet de budget supplémentaire envoyé en amont du comité syndical

Vu la proposition de budget et la présentation simplifiée présentée comme ci-dessous

BS 2025 REGIE

FONCTIONNEMENT					RECETTES				
DEPENSES					RECETTES				
	BP 2025		BS 2025	CUMUL		BP 2025		BS 2025	CUMUL
011 Charges à caractère général	2 822 850		142 000	2 964 850	002 Résultat d'exploitation reporté			1 249 455	1 249 455
012 Charges de personnel	1 935 000	-	30 000	1 905 000	013 Atténuations de charges	50 000		-	50 000
014 Atténuations de produits	1 349 325		-	1 349 325	042 Opérations d'ordre entre sections				-
022 dépenses imprévus			-	-	vente d'eau				-
023 Virement à la section invest.	167 500		1 143 955	1 311 455	70 Ventes de produits fabriqués,	6 623 675		2 000	6 625 675
042 Opérations d'ordre entre sections	300 000		-	300 000	74 Subvention exploitation				-
65 Autres charges de gestion courante	45 500		2 000	47 500	75 Produit gestion courante	13 000		-	13 000
66 Charges financières	1 500		-	1 500	76 Produits financiers				-
67 Charges exceptionnelles	17 000		2 000	19 000	77 Produits exceptionnels	6 000		8 500	14 500
68 Dot aux prov et charges à répartir	73 500		-	73 500	78			19 500	19 500
TOTAL DEPENSES	6 712 175	-	1 259 955	7 972 130	TOTAL RECETTES	6 712 175	-	1 259 955	7 972 130
						105 500			
INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
	BP 2025	RAR	BS 2025	CUMUL		BP 2025	RAR	BS 2025	CUMUL
001 Solde d'exécution de la SI reporté			95 900	95 900	001 Solde d'exécution de la SI reporté				-
040 Opérations d'ordre de transfert entre	-			-	021 Virement à la section fonctionnement	167 500		1 143 955	1 311 455
					040 Opérations d'ordre de transfert entre	300 000	-	-	300 000
13 Subventions d'investissement				-	1068 Reserves- affectation résultat			150 347	150 347
16 Emprunts et dettes assimilées	16 500		-	16 500	16 emprunt (pour ajustement budget)				-
20 Immobilisation incorporelles	5 000		21 000	26 000	13 subvention				-
21 Immobilisations corporelles	446 000	54 447	-	21 000	479 447				-
27 dépôt et cautionnement				-					-
Ajustement			1 143 955	1 143 955					-
TOTAL DEPENSES	467 500	54 447	1 239 855	1 761 802	TOTAL RECETTES	467 500	-	1 294 302	1 761 802
			1 294 302						

et les explications données sur certains chapitres,

Le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement : 1 259 955,08 €

- Section d'investissement : 1 294 301,92 €

Soit un total de 2 554 257,00 €

Et porte le budget total de la Régie SNE77 à :

- Section de fonctionnement : 7 972 130,08 €

- Section d'investissement : 1 761 801,92 €

Soit un Budget global de 9 733 932,00 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOpte le budget supplémentaire 2025 du budget annexe Régie SNE 77

Présentation Power point : Diapositives 3 à 7

Budget supplémentaire 2024 S2e77

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE

Les différents documents ont été transmis en amont du comité syndical.

Vu le vote du budget primitif sans la reprise des résultats de clôture au 31/12/2024.

Vu la nécessité de reprendre les restes à réaliser au 31/12/2024 s'élevant à :

4 541 697,34 € en recettes et 3 128 715,28 € en dépenses,

Vu l'affectation des résultats votée par délibération 2025-030 comme ci-dessous :

AFFECTATION DE RESULTATS	
1068	7 614 485,88
Report 002 (SF)	6 214 339,74
Report 001 (SI)	-4 335 650,60
Total	9 493 175,02

Vu la situation budgétaire de certaines opérations et la consommation de crédits de certains articles et chapitres

Suite à la présentation par zone et une présentation globale du budget supplémentaire comme ci-dessous

BS 2025 GLOBAL

FONCTIONNEMENT							
DÉPENSES				RECETTES			
	BP 2025	BS	CUMUL		BP 2025	BS	CUMUL
011	Charges à caractère général	1 747 632	55 200	1 802 832	002 Résultat d'exploitation reporté	-	6 241 572
012	Charges de personnel	990 000	-	947 500	013 Atténuations de charges	23 900	23 900
014	Atténuations de produits	-	-	-	042 Opérations d'ordre entre sections	1 148 400	10 000
022	dépenses imprévus	-	-	-	vente d'eau	-	-
023	Virement à la section invest.	6 774 910	6 149 372	12 924 282	70 Ventes de produits fabriqués,	12 450 442	-
042	Opérations d'ordre entre sections	3 479 482	99 500	3 578 982	74 Subvention exploitation	343 682	40 000
65	Autres charges de gestion courante	257 000	5 000	262 000	75 Produit gestion courante	6 000	6 000
66	Charges financières	703 400	-	703 400	76 Produits financiers	-	-
67	Charges exceptionnelles	50 000	-	50 000	77 Produits exceptionnels	50 000	50 000
68	dot aux provisions	120 000	-	120 000	78 reprise / provision	100 000	-
TOTAL DÉPENSES		14 122 424	6 266 572	20 388 996	TOTAL RECETTES	14 122 424	6 266 572
			0			6 682 710	
INVESTISSEMENT							
DÉPENSES				RECETTES			
	BP 2025	BS	CUMUL		BP 2025	BS	CUMUL
001	Solde d'exécution de la SI reporté	-	4 335 651	4 335 651	001 Solde d'exécution de la SI reporté	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre	1 148 400	10 000	1 158 400	021 Virement à la section fonctionnement	6 774 910	6 149 372
10	autres réserves	-	-	-	040 Opérations d'ordre de transfert entre	3 479 482	3 578 982
041	opération patrimoniale	300 000	-	300 000	041 opération patrimoniale	300 000	-
16	Emprunts et dettes assimilées	1 749 000	-	1 749 000	10 Reserves- affectation résultat	-	7 614 486
20	Immobilisation incorporelles	168 100	16 738	-	26 000 158 838	13 subvention	1 151 363
21	Immobilisations corporelles	2 384 100	357 407	203 400	2 944 907	16 emprunt	4 541 697
23	immo en cours	5 956 155	2 754 571	480 000	9 190 726	prêt aesa	-
27	dépot et cautionnement	-	-	-	70 000	4 582 Opérations pour le compte de tiers	-
4581	Opérations pour le compte de tiers	70 000	-	70 000	70 000		70 000
ajustement Budget		-	10 378 147	10 378 147			
TOTAL DÉPENSES		11 775 755	3 128 715	15 381 198	TOTAL RECETTES	11 775 755	4 541 697
			18 509 914				18 509 914
TOTAL GENERAL DÉPENSES				50 674 665	TOTAL GENERAL RECETTES		
							50 674 665

Le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement : 6 266 571,74 €
- Section d'investissement : 18 509 913,96 €

Soit un Budget supplémentaire total de 24 776 485,70 €

Et porte le budget total du Syndicat S2e77 à :

- Section de fonctionnement : 20 388 995,74 €
- Section d'investissement : 30 285 668,96 €

Soit un Budget global de 50 674 664,70 €

le comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité :

ADOpte le Budget Supplémentaire 2025 du budget principal du S2e77

Présentation Power point : Diapositives 8 à 20

Adhésion au Syndicat Seine et Marne Numérique en tant que membre associé

Vu l'offre du Syndicat Seine-et-Marne Numérique aux collectivités pour déployer un réseau radio départemental dit basse consommation (norme « LoRa ») permettant de répondre aux besoins des collectivités territoriales, des intercommunalités, des syndicats mixtes, ainsi que de potentiels concessionnaires,

Vu la volonté de réaliser une étude pour équiper toutes les collectivités et établissements publics de compteurs en télémétrie dans le cadre de la démarche de sobriété, le S2e77 et donc de bénéficier de l'offre de Seine et Marne numérique.

Vu la décision N°2025-13 actant la volonté d'adhérer à Seine et Marne numérique en tant que membre associé

Vu l'article L5211-10 du CGCT précisant que la présidente ne peut adhérer à un établissement public sur simple décision.

Le comité syndical doit annuler la décision 2025-13 et prendre une délibération pour adhérer à Seine et Marne numérique et autoriser la présidente à signer la convention.

Vu les explications, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés

ANNULE la décision 2025-13

DECIDE d'adhérer au Syndicat Seine-et-Marne Numérique en qualité de membre associé tel que prévu à l'article 1 des Statuts,

DECIDE de souscrire à l'activité complémentaire « services numériques », proposée par le Syndicat Seine-et-Marne Numérique

APPROUVE les termes de la convention d'accès aux services numériques

AUTORISE Madame la Présidente à signer ladite convention

Présentation Power point : Diapositives 22

Décisions

La présidente présente les différentes décisions prises depuis le précédent comité selon ses attributions

- **Décision 2025-09 du 26 juin 2025 :**

Désignation de l'entreprise La LIMOUSINE, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à BELLOT rue du Pont du Ru, pour un montant total de 370 758,94 € HT.

- **Décision 2025-10 du 26 juin 2025 :**

Désignation de l'entreprise CISE TP, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à Courchamp-Rue du Fort à Faire, pour un montant total de 320 432,90 € HT.

- **Décision 2025-11 du 8 Juillet 2025 :**

Attribution du marché à bons de commande 2025-2029 pour analyses et compactage

- Lot 1 : Analyse des terres : GINGER CEBTP
- Lot 2 : Recherche amiante HAP : GINGER CEBTP
- Lot 3 Compactage / ASUR Analyses et Mesures

- **Décision 2025-12 du 21 Juillet 2025 :**

Désignation de l'entreprise CISE TP, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à Choisy en Brie La Bochettière pour un montant total de 275 514,17 € HT.

- **Décision 2025-13 du 22 juillet 2025 :**

Adhésion au syndicat Seine et Marne Numérique

- **Décision 2025-14 du 08 Septembre 2025 :**

Désignation de l'entreprise LA LIMOUSINE, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à St Cyr sur Morin – Monthomé vers l'Hermitière pour un montant total de 516 113,88 € HT.

Présentation Power point : Diapositives 23 à 26

Rapport annuel sur le prix et la qualité d'eau potable- RPQS 2024

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.1224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit être également transmis aux communes ou membres adhérents pour être présenté à leur conseil municipal ou conseil communautaire dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le rapport a été transmis en amont du comité syndical aux différents élus et sera transmis à l'ensemble des membres

La présidente précise que, lors de la CCSPL (commission consultative des services publics locaux), du 22 septembre 2025 les différents délégataires ont présenté 7 contrats et la régie son rapport d'activité. Cette réunion a permis de réaliser des échanges et d'aborder certains points relatifs à ces contrats.

La CCSPL a rendu un avis favorable sur l'ensemble des documents examinés

Après présentation de ce rapport lors de la séance,

Le Comité Syndical :

ADOpte le RPQS

AUTORISE la transmission aux services préfectoraux et la mise en ligne de celui-ci

Présentation Power point : Diapositives 27 à 48

I- EVOLUTION DE LA REGIE**1. Point sur le mode de gestion du service public de l'eau potable**

Après avoir :

- Effectué un rappel sur les différents modes de gestion du service d'eau potable (régie directe, régie avec prestations de services, gestion déléguée via des concessions de services)
- Présenté la situation actuelle du syndicat
- Présenté les différents services de la régie
- Soulevé les différents problèmes liés au mode d'exploitation en contrat de délégation de services publics (DSP)

La présidente propose d'évoluer à terme vers un seul mode de gestion : qui serait une régie directe s'appuyant sur des prestations de services.

Un unique mode de gestion permettra d'avoir une équité pour l'ensemble des abonnés du syndicat et facilitera la mise en place d'un prix unique.

Il est aussi précisé qu'à chaque fin de contrat de DSP, les communes seront reprises en régie.

De ce fait, 13 communes seront reprises par la régie SNE 77 entre novembre 2025 et février 2026.

Présentation Power point : Diapositives 50 à 62

2. Reprise en Régie de la commune de Villiers-Saint-Georges

Le contrat de DSP de Villiers St Georges se terminant le 05/10/2025, il a été présenté l'organisation de la reprise de la commune en régie aussi bien au niveau administratif que technique.

Présentation Power point : Diapositives 62 à 63

3. Marché de prestations de service pour des travaux d'exploitation

À la suite de la reprise de l'ensemble des communes en régie, il est proposé de mettre en place un marché de prestations de service pour les travaux d'exploitation.

Ces caractéristiques seront :

- Type de marché : Marché à bons de commande pour des travaux d'exploitation programmés et non-programmés sur le réseau d'eau potable du territoire du S2e77
- Durée : 2026 – 2031

Ce marché inclura :

- Un service d'astreinte réparation de fuite, mise à disposition d'agent, de matériel
- La réalisation d'intervention non programmée (réparation de fuite)
- La réalisation d'interventions programmables (branchements, changement de vannes, etc.)

L'attribution du marché sera proposée lors du prochain comité syndical

Présentation Power point : Diapositives 64 à 65

4. Marché Renouvellement Compteurs

Le syndicat a lancé en décembre 2021 un marché de renouvellement de compteurs pour :

- Rattraper le retard sur les renouvellements des compteurs de plus de 15 ans
- Mettre en place de la radio relève sur la zone Nord Est (Ex SNE)

Le marché d'une durée de 4 ans se termine fin 2025 avec une finalisation prévisionnelle en avril 2026.

Il est proposé de relancer un nouveau marché pour la mise en place de la radiorelève sur les zones Transpaveuvinois et Bassée Montois

Pour ce faire, chaque année un budget sera alloué sur chaque zone pour cette partie renouvellement de compteur et ainsi rendre le même service à l'ensemble des abonnés de la régie, puis à terme la mise en place de 2 factures réelles par an

Présentation Power point : Diapositives 66 à 69

5. Logiciels

- Logiciel de Supervision

Le logiciel actuel arrivant à saturation (PCWIN2) , le syndicat bascule sur le logiciel TOPKAPI
Ce logiciel est développé en France.

Interopérable, il permet au syndicat d'être indépendant par rapport aux équipements de télégestion.

La formation et la mise en place se fera sur le dernier trimestre 2025

- Logiciel de facturation

Vu le cout demandé par notre prestataire actuel (Incom) pour basculer sur le Web sous 3 ans maximum,

Vu la gestion à terme de l'ensemble de la clientèle par la régie,

Une réflexion est en cours pour améliorer notre système actuel et lancer un marché public pour permettre :

- D'offrir les mêmes services que les délégataires
 - alerte / relance par SMS
 - dématérialisation des factures
 - signature électronique des contrats
- Un meilleur suivis de la clientèle : traçage des appels
- Une meilleure Analyse de la relève
- Agence en ligne plus performante
- Modernisation les procédures

Ce marché sera lancé fin 2025- début 2026 pour une migration au 01/01/2027

Présentation Power point : Diapositives 70 à 72

II- REVISION DES NORMES DE QUALITE PAR L'ARS (Agence Régionale de Santé)

La directive européenne de décembre 2020 impose la révision des paramètres et des normes concernant le contrôle sanitaire et les exigences de qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Ainsi, l'analyse des métabolites de pesticides est intégrée au contrôle sanitaire à compter du 1er janvier 2025 et obligation d'analyser les PFAS au 1er janvier 2026.

L'ARS a lancé une campagne exploratoire en 2024 qui a été présentée au S2e77 début 2025, révisé les normes de qualité avec application au 1er janvier 2025 et la non-conformité de l'eau est statuée sur la base des prélèvements 2025.

Après présentation des différents métabolites, la présidente explique que le 16 septembre 2025 l'ARS a indiqué que 12 unités de distribution passent en non-conformité sanitaire.

Présentation Power point : Diapositives73 à 77

CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie la commune de Maison Rouge de son accueil et lève la séance à 20h10

La présidente

Claire CRAPART

Le secrétaire de séance

Jacques SIMONY

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



Comité Syndical

29 septembre 2025

1

1



ORDRE DU JOUR

- Régie SNE 77 : budget supplémentaire 2025
- S2e77 : budget supplémentaire 2025
- Délibérations
- Décisions
- RPQS
- Points divers
- Agenda

2

1

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



3

Budget Supplémentaire - Régie SNE 77		
	Dépenses	Recettes
Chapitre 011	142 000	
Ajustement différents postes / refact S2e		
Comptes à comptes		
- Fournitures entretien réseaux	+ 30 000	
- Refacturation S2e77	- 27 000	
- Petits équipements	+ 3 000	
- Ent réparation réseaux	+ 15 000	
- Ent rép. autres mat et équipt	+ 10 000	
- Location / maintenance	+ 20 000	
- Frais enlèvement terres/amiante	+ 26 000	
- Pdt de traitements	+ 25 000	
- Red Préparation ressources	+ 30 000	
- Ajustement divers articles	+ 10 000	
Chapitre 012	- 30 000	
Chapitre 65	+ 2 000	
Charges diverses gestion courante		
Chapitre 67	+ 2 000	
Annulation de titres / exercices antérieurs		
Chapitre 70		+ 2 000
Ajustements des différentes recettes en fonction de la		
réalisation au 31/08/2025		
- Travaux S2e77		- 32 000
- Recettes diverses		+ 4 000
- Red Préparation ressources		+ 30 000
Chapitre 77		+ 8 500
- Annulation mandat / ex antérieur		
- Frais de rejet		

4

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



Budget Supplémentaire - Régie SNE 77

Affectation des Résultats 2024

FONCTIONNEMENT					
	DÉPENSES			RECETTES	
	BP 2025	BS 2025	CUMUL	BP 2025	BS 2025
011 Charges à caractère général	2 822 850	142 000	2 964 850	002 Résultat d'exploitation reporté	
012 Charges de personnel	1 935 000	- 30 000	1 905 000	013 Atténuations de charges	50 000
014 Atténuations de produits	1 349 325	-	1 349 325	042 Opérations d'ordre entre sections vente d'eau	
022 dépenses imprévues	-	-	-		
023 Virement à la section invest.	167 500	1 143 955	1 311 455	70 Ventes de produits fabriqués,	6 623 675
042 Opérations d'ordre entre sections	300 000	-	300 000	74 Subvention exploitation	
65 Autres charges de gestion courante	45 500	2 000	47 500	75 Produit gestion courante	13 000
66 Charges financières	1 500	-	1 500	76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles	17 000	2 000	19 000	77 Produits exceptionnels	6 000
68 Dot aux prov et charges à répartir	73 500	-	73 500	78	19 500
TOTAL DÉPENSES	6 712 175	-	1 259 955	TOTAL RECETTES	6 712 175
					- 1 259 955 7 972 130

Virement section d'investissement

5



Budget Supplémentaire - Régie SNE 77

Affectation des Résultats 2024

Virement section de fonctionnement

INVESTISSEMENT					
	DÉPENSES			RECETTES	
	BP 2025	RAR	BS 2025	CUMUL	
001 Solde d'exécution de la SI reporté			95 900	95 900	
040 Opérations d'ordre de transfert entre	-		-	001 Solde d'exécution de la SI reporté	
				021 Virement à la section fonctionnement	167 500
13 Subventions d'investissement			-	040 Opérations d'ordre de transfert entre	300 000
16 Emprunts et dettes assimilées	16 500		16 500	16 emprunt (pour ajustement budget)	
20 Immobilisation incorporelles	5 000	21 000	26 000	1068 Reserves- affectation résultat	
21 Immobilisations corporelles	446 000	54 447	- 21 000	13 subvention	
27 dépôt et cautionnement			-		
Ajustement		1 143 955	1 143 955		
TOTAL DÉPENSES	467 500	54 447	1 239 855	TOTAL RECETTES	467 500
					- 1 294 302 1 761 801,92
			1 294 302		

Ajustement Budget au chapitre 21

6



Budget Supplémentaire - Régie SNE 77



Un BS qui s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement : 1 259 955,08 €

- Investissement : 1 294 301,92 €

Soit pour un total de : 2 554 257,00 €

Hors résultats :

- Recettes :

- Fonctionnement : + 10 500 €

- Dépenses

- Fonctionnement : + 116 000 €

Soit un prélèvement prévisionnel sur les résultats antérieurs de : 105 500 €

(Résultats cumulés prévisionnels de 1 143 855 € au 31/12/2025 contre 1 249 455 € au 31/12/2024)

Attention à limiter la baisse du fonds de roulement

7

S2e77

Budget Supplémentaire

8



Budget Supplémentaire

- Affectation des résultats – reprise des restes à réaliser
- Sur chaque zone : ajustement par zone des dépenses d'investissement
- Charges de Structure : (reventiler / chaque zone selon clés de répartition)
 - Quelques ajustements aux chapitres 011 /012
 - Acquisition Terrain Rebais + création (Mur)
- CTEC : Intégration de l'étude rebouchage des Forages

9



Rappel - S2e77

Affectation des résultats 2024

	ZONE BM	ZONE Transreau	ZONE NE	TOTAL GENERAL
1068	1 229 738,78	1 884 747,10	4 500 000,00	7 614 485,88
Report 002 (SF)	1 404 056,42	2 662 563,90	2 147 719,42	6 214 339,74
Report 001 (SI)	-920 992,13	-3 911 011,38	496 352,91	-4 335 650,60
Total	1 712 803,07	636 299,62	7 144 072,33	9 493 175,02

Restes à réaliser 2024

	ZONE BM	ZONE Transreau	ZONE NE	TOTAL GENERAL
RAR Recettes	580 737,00	3 543 973,41	416 986,93	4 541 697,34
RAR Dépenses	889 483,64	1 517 709,13	721 522,51	3 128 715,28
RAR Global	-308 746,64	2 026 264,28	-304 535,58	1 412 982,06
Résultats cumulés après RAR 2024	1 404 056,42	2 662 563,90	6 839 536,75	10 906 157,08

10



Budget Supplémentaire - Zone Bassée Montois

ZONE BM	
Résultats cumulés toutes sections	1 712 803,07
RAR Recettes	580 737,00
RAR Dépenses	889 483,64
RAR Global	-308 746,64
Résultats cumulés après RAR 2024	1 404 056,42
AFFECTATION DE RESULTATS	ZONE BM
1068	1 229 738,78
Report 002 (SF)	1 404 056,42
Report 001 (SI)	-920 992,13
Total	1 712 803,07

Résultats cumulés avec RAR au 31/12/2024
de 1 404 056,42€

Rappel :

Constituer à terme un fond de roulement d'environ
1 000k€ sur la zone BM
(1 année d'avance de travaux)



Reprise des RAR , des reports au 001 et 002 et 1068 au BS

11



Budget Supplémentaire - Zone Bassée Montois - Fonctionnement

Affectation des Résultats 2024

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES				RECETTES					
	BP 2025	RAR	BS	CUMUL		BP 2025	RAR	BS	CUMUL
011 Charges à caractère général	184 394	-	8 487	175 907	002 Résultat d'exploitation reporté	-		1 404 056	1 404 056
012 Charges de personnel	181 439	-	2 666	178 773	013 Atténuations de charges	4 000		-	4 000
014 Atténuations de produits	-	-	-	042 Opérations d'ordre entre sections	235 000		-	235 000	-
022 dépenses imprévus	-	-	-						-
023 Virement à la section invest.	934 902	1 422 489	2 357 391	70	Ventes de produits fabriqués,	1 642 227		-	1 642 227
042 Opérations d'ordre entre sections	549 957	-	549 957	74	Subvention exploitation	61 276		7 280	68 556
65 Autres charges de gestion courante	42 211	-	42 211	75	Produit gestion courante	-		-	-
66 Charges financières	39 600	-	39 600	76	Produits financiers	-		-	-
67 Charges exceptionnelles	10 000	-	10 000	77	Produits exceptionnels	10 000		-	10 000
68 prov creances douteuses	10 000	-	10 000	78	reprise / provision				-
TOTAL DEPENSES	1 952 503	-	1 411 336	3 363 839	TOTAL RECETTES	1 952 503	-	1 411 336	3 363 839

Très peu d'ajustement sur la zone (compte à compte)

uniquement impact des charges de structures et du CTEC (en recettes et en dépenses)



Transfert de l'excédent en section d'investissement pour équilibre

12



Budget Supplémentaire - Bassée Montois – Investissements

Affectation des Résultats 2024

	INVESTISSEMENT				RECETTES			
	BP 2022	RAR	BS	CUMUL	BP 2022	RAR	BS	CUMUL
001 Solde d'exécution de la SI reporté	-		920 992	920 992	001 Solde d'exécution de la SI reporté			-
040 Opérations d'ordre de transfert entre	235 000		-	235 000	021 Virement à la section fonctionnement	934 902	1 422 489	2 357 391
10 autres réserves	-		-	-	040 Opérations d'ordre de transfert entr	549 957	-	549 957
041 opération patrimoniale	100 000		-	100 000	041 opération patrimoniale	100 000	-	100 000
16 Emprunts et dettes assimilées	192 000		-	192 000	1068 Reserves- affectation resultat	-	1 229 739	1 229 739
20 Immobilisation incorporelles	70 221	10 931	- 1 000	80 151	13 subvention	245 000	580 737	5 471
21 Immobilisations corporelles	654 766	92 817	-	241 870	505 713	16 emprunt	-	-
23 immo en cours	577 872	785 736	180 000	1 543 608				-
27 dépôt et cautionnement				-				-
4581 Opérations pour le compte de tiers	10 000			10 000	4 582 Opérations pour le compte de tiers	10 000		10 000
ajustement Budget				1 479 887				-
TOTAL DEPENSES	1 839 859	889 484	2 338 010	5 067 352	TOTAL RECETTES	1 839 859	580 737	2 646 757
				3 227 494				5 067 353
								3 227 494

- Recettes : Ajustement subvention département réhab CE Noyen
- Dépenses : Ajustement OP tvx rnvl AEP Villeneuve les Bordes (virt du 21 au 23) +270 k€ OP Tvx rnvl AEP Villuis Passy - 90 k€

Impact Charges de structure



Ajustement du Budget au 2315 pour 1 480 k€

13



Budget Supplémentaire - Nord Est

ZONE NE

Résultats cumulés toutes sections	7 144 072,33
RAR Recettes	416 986,93
RAR Dépenses	721 522,51
RAR Global	-304 535,58
Résultats cumulés après RAR 2024	6 839 536,75

Résultats cumulés avec RAR au 31/12/2024
de 6 839 536,75€

Rappel :

- Limiter les excédents cumulés à 6 000 000 €
→ Réajustement des investissements au cours de l'année
- Ne pas afficher de déficit d'investissement
→ compte tenu des résultats prev 2025
1068 « d'avance » pour 4 500 000

AFFECTATION DE RESULTATS	ZONE NE
1068	4 500 000,00
Report 002 (SF)	2 147 719,42
Report 001 (SI)	496 352,91
Total	7 144 072,33



Reprise des RAR , des reports au 001 et 002 et 1068 au BS

14



Budget Supplémentaire - Nord Est - Fonctionnement

Affectation des Résultats 2024

	FONCTIONNEMENT					REÇETTES		
	DEPENSES	BP 2025	BS	CUMUL		BP 2025	BS	CUMUL
011 Charges à caractère général	391 205		31 306	422 511	002 Résultat d'exploitation reporté	-	2 147 720	2 147 720
012 Charges de personnel	409 954	-	5 371	404 583	013 Atténuations de charges	9 540	-	9 540
014 Atténuations de produits			-	-	042 Opérations d'ordre entre sections	432 500	-	432 500
022 dépenses imprévus	-		-	-	vente d'eau			-
023 Virement à la section invest.	3 320 792		2 149 917	5 470 709	70 Ventes de produits fabriqués,	5 642 325	-	5 642 325
042 Opérations d'ordre entre sections	1 839 546		-	1 839 546	74 Subvention exploitation	236 788	28 132	264 920
65 Autres charges de gestion courante	132 657		-	132 657	75 Produit gestion courante	-	-	-
66 Charges financières	227 000		-	227 000	76 Produits financiers	-	-	-
67 Charges exceptionnelles	20 000		-	20 000	77 Produits exceptionnels	20 000	-	20 000
68 provision créances douteuse	100 000		-	100 000	78 reprise / provision	100 000	-	100 000
TOTAL DEPENSES	6 441 154		2 175 852	8 617 005	TOTAL RECETTES	6 441 154	2 175 852	8 617 005

Uniquement Impact Charges de structure + CTEC



Transfert de l'excédent en section d'investissement pour équilibre pour 2 149 917k€

15



Budget Supplémentaire - Nord Est – Investissements

Affectation des Résultats 2024

	INVESTISSEMENT					REÇETTES		
	DEPENSES	BP 2025	RAR	BS	CUMUL	BP 2025	RAR	BS
001 Solde d'exécution de la SI reporté	-		-	-	001 Solde d'exécution de la SI reporté	-	496 353	496 353
040 Opérations d'ordre de transfert entre se	432 500		-	432 500	021 Virement à la section fonctionnem	3 320 792	2 149 917	5 470 709
10 autres réserves	-		-	-	040 Opérations d'ordre de transfert ent	1 839 546	-	1 839 546
041 opération patrimoniale	100 000		-	100 000	041 opération patrimoniale	100 000	-	100 000
16 Emprunts et dettes assimilées	682 500		-	682 500	10 Reserves- affectation résultat	-	4 500 000	4 500 000
20 Immobilisation incorporelles	16 488	550	-	17 038	13 subvention	570 330	416 987	32 700
21 Immobilisations corporelles	1 053 094	181 261	346 225	1 580 579	16 emprunt	-	-	-
23 immo en cours	3 546 085	539 712	188 500	4 274 297	-	-	-	-
27 depot et cautionnement	-		-	-	-	-	-	-
4581 Opérations pour le compte de tiers	30 000		-	30 000	4 582 Opérations pour le compte de tiers	30 000	-	30 000
Ajustement Budget	-		6 339 710	6 339 710	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES	5 860 667	721 523	6 874 435	13 456 624	TOTAL RECETTES	5 860 667	416 987	7 178 970
			7 595 957				7 595 957	13 456 624

Dépenses :

- ajustement des opérations (en + Rebais, Bellot / en – Beautheil Saints, Sablonnières Hondevilliers)
- Renouvellement compteurs pour solde + 270 k€
- Extension en dépenses et recettes pour 33 k€
- + impact Charges de structures



Pour l'équilibre du BS : ajustement Budget au 2315 environ 6 340 K€

16



Budget Supplémentaire - Transpreauvinois

Résultats cumulés toutes sections	636 299,62
RAR Recettes	3 543 973,41
RAR Dépenses	1 517 709,13
RAR Global	2 026 264,28
Résultats cumulés après RAR 2024	2 662 563,90

Résultats cumulés avec RAR au 31/12/2024
de 2 662 563,90€

Rappel :

Constituer à terme un fond de roulement d'environ
2 000k€ sur la zone TR (1 année d'avance de travaux)

AFFECTATION DE RESULTATS	ZONE Transpreau
1068	1 884 747,10
Report 002 (SF)	2 662 563,90
Report 001 (SI)	-3 911 011,38
Total	636 299,62



Reprise des RAR , des reports au 001 et 002 et 1068 au BS

17



Budget Supplémentaire - Transpreauvinois – Fonctionnement

Affectation des Résultats 2024

	FONCTIONNEMENT					RECHERCHES				
	BP 2025	RAR	BS	CUMUL	002	Résultat d'exploitation reporté	BP 2025	RAR	BS	CUMUL
011 Charges à caractère général	1 014 183		27 381	1 041 564	002	Résultat d'exploitation reporté	-		2 689 796	2 689 796
012 Charges de personnel	278 606	-	4 463	274 144	013	Atténuations de charges	5 860		-	5 860
014 Atténuations de produits	-	-	-	-	042	Opérations d'ordre entre sections	480 900		10 000	490 900
022 dépenses imprévus	-	-	-	-					-	-
023 Virement à la section invest.	2 519 217		2 576 966	5 096 182	70	Ventes de produits fabriqués,	4 892 540		-	4 892 540
042 Opérations d'ordre entre sections	1 089 979		99 500	1 189 479	74	Subvention exploitation	45 617		4 588	50 205
65 Autres charges de gestion courante	82 132		5 000	87 132 75		Produit gestion courante	6 000		-	6 000
66 Charges financières	436 800		-	436 800 76		Produits financiers	-		-	-
67 Charges exceptionnelles	20 000		-	20 000 77		Produits exceptionnels	20 000		-	20 000
68 provisoire créances douteuse	10 000		-	10 000						0
TOTAL DEPENSES	5 450 917		2 704 384	8 155 301		TOTAL RECETTES	5 450 917		2 704 384	8 155 301

- Chap 011 / 012 : Impact Charges de Structure / CTEC
- Chap 65 : pour ajustement des non-valeurs prises par les DSP
- Chap 042 : ajustement des amortissements des biens et subventions suite intégration écritures La Ferté Gaucher



Transfert de l'excédent en section d'investissement pour équilibre

18



Budget Supplémentaire - Transpreauvinois – Investissements

Affectation des Résultats 2024

	INVESTISSEMENT				RECETTES				
	DEPENSES	BP 2025	RAR	BS	CUMUL	RECETTES	BP 2025	RAR	BS
001 Solde d'exécution de la SI reporté	-		3 911 011	3 911 011	001 Solde d'exécution de la SI reporté	-		2 576 966	5 096 182
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 900		10 000	490 900	021 Virement à la section fonctionnement	2 519 217		99 500	1 189 479
10 autres réserves	-		-	-	040 Opérations d'ordre de transfert entrant	1 089 979			100 000
041 opération patrimoniale	100 000			100 000	041 opération patrimoniale	100 000			
16 Emprunts et dettes assimilées	874 500			874 500	10 Reserves- affectation resultat	-		1 884 747	1 884 747
20 Immobilisation incorporelles	81 391	5 257	-	25 000	61 648 13 subvention	336 033	3 543 973	77 630	3 957 636
21 Immobilisations corporelles	676 240	83 329	99 045	858 614	16 emprunt	-		-	-
23 immo en cours	1 832 198	1 429 123	111 500	3 372 821					
27 dépôt et cautionnement									
4581 Opérations pour le compte de tiers	30 000			30 000	4 582 Opérations pour le compte de tiers	30 000			30 000
ajustement Budget	-		2 558 550	2 558 550	TOTAL RECETTES	4 075 229	3 543 973	4 638 843	12 258 045
TOTAL DEPENSES	4 075 229	1 517 709	6 665 106	12 258 044					
	19 945 419			8 182 816					8 182 816

- Dépenses : Ajustement des différentes opérations en cours
 - St Hilliers + 160 k€
 - report Tvx Forage Champ Vallon - 75 k€
 - Extension en dépenses (21 -23) et recettes (13) pour + 78 k€



Solde pour équilibre budget : 2 558 k€

19



Budget Supplémentaire - Conclusion

	FONCTIONNEMENT				RECETTES			
	DEPENSES	BP 2025	BS	CUMUL	RECETTES	BP 2025	BS	CUMUL
011 Charges à caractère général	1 747 632	55 200	1 802 832	002 Résultat d'exploitation reporté	-		6 241 572	6 241 572
012 Charges de personnel	990 000	-	42 500	947 500 013 Atténuations de charges	23 900		-	23 900
014 Atténuations de produits	-		-	042 Opérations d'ordre entre sections	1 148 400		10 000	1 158 400
022 dépenses imprévus	-		-	vente d'eau	-		-	-
023 Virement à la section invest.	6 774 910	6 149 372	12 924 282	70 Ventes de produits fabriqués,	12 450 442		25 000	12 425 442
042 Opérations d'ordre entre sections	3 479 482	99 500	3 578 982	74 Subvention exploitation	343 682		40 000	383 682
65 Autres charges de gestion courante	257 000	5 000	262 000	75 Produit gestion courante	6 000		-	6 000
66 Charges financières	703 400	-	703 400	76 Produits financiers	-		-	-
67 Charges exceptionnelles	50 000	-	50 000	77 Produits exceptionnels	50 000		-	50 000
68 dot aux provisions	120 000	-	120 000	78 reprise / provision	100 000		-	100 000
TOTAL DEPENSES	14 122 424	6 266 572	20 388 996		TOTAL RECETTES	14 122 424	6 266 572	20 388 996
			0			6 682 710		

	INVESTISSEMENT				RECETTES			
	DEPENSES	BP 2025	BS	CUMUL	RECETTES	BP 2025	BS	CUMUL
001 Solde d'exécution de la SI reporté	-		4 335 651	4 335 651	001 Solde d'exécution de la SI reporté	-		-
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 148 400		10 000	1 158 400	021 Virement à la section fonctionnement	6 149 372	12 924 282	
10 autres réserves	-		-	-	040 Opérations d'ordre de transfert entrant	3 479 482	99 500	3 578 982
041 opération patrimoniale	300 000			300 000	041 opération patrimoniale	300 000		300 000
16 Emprunts et dettes assimilées	1 749 000			1 749 000	10 Reserves- affectation resultat	-	7 614 486	7 614 486
20 Immobilisation incorporelles	168 100	16 738	-	26 000	158 838 13 subvention	1 151 363	4 541 697	104 859
21 Immobilisations corporelles	2 384 100	357 407	203 400	2 944 907	16 emprunt	-	-	-
23 immo en cours	5 956 155	2 754 571	480 000	9 190 726	prêt aesn	-	-	-
27 dépôt et cautionnement	-		-	-				
4581 Opérations pour le compte de tiers	70 000			70 000	4 582 Opérations pour le compte de tiers	70 000		70 000
ajustement Budget	-		10 378 147	10 378 147	TOTAL RECETTES	11 775 755	4 541 697	13 968 217
TOTAL DEPENSES	11 775 755	3 128 715	15 381 198	30 285 668				
			18 509 914					18 509 914
TOTAL GENERAL DEPENSES			50 674 665		TOTAL GENERAL RECETTES			50 674 665

Un BS qui s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement : 6 266 571,74€
- Investissement : 18 509 913,96 €
- Soit pour un total de : 24 776 485,70 €

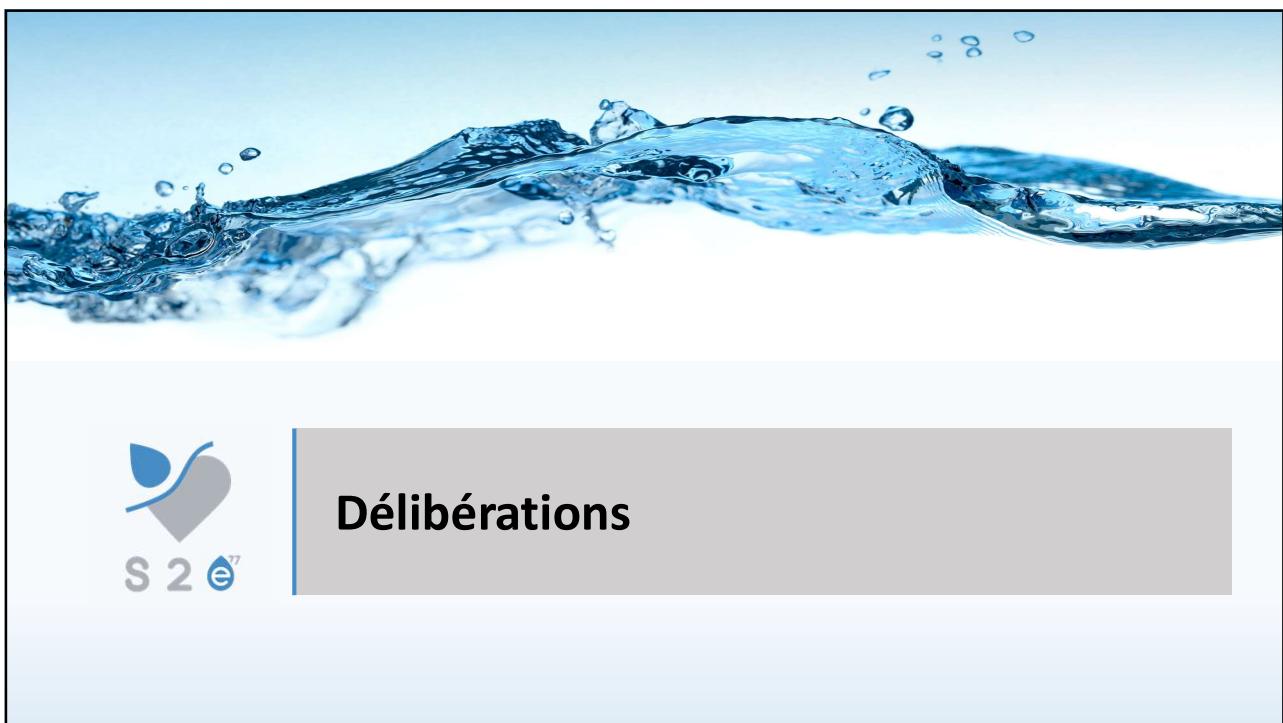
20

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



Délibérations

21



Délibération

Suite à remarque de la préfecture :
annulation de la décision 2025-13 du 22/07/2025
Et nécessité de prendre en délibération pour
Adhérer à Seine et Marne numérique en tant que membre associé
Autoriser la présidente à signer la convention

22

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



Décisions

23

Décisions

- Décision 2025-09 – 26/06/2025
 Attribution Marché Accord cadre travaux
 Renouvellement AEP – BELLOT – Rue du Pont du Ru
 Entreprise la mieux disante : **LA LIMOUSINE :** 370 758,94 € HT
- Décision 2025-10 – 26/06/2025
 Attribution Marché Accord cadre travaux
 Renouvellement AEP – COURCHAMP – Rue du Fort à Faire
 Entreprise la mieux disante : **CISE TP :** 320 432,90 € HT

24



Décisions

- Décision 2025-11 – 08/07/2025

Attribution Marché à Bons de commande 2025-2029 Analyses et Compactages

(Commission Appel offre du 30/06/2025)

- Lot 1 : Analyse des terres GINGER CEBTP
- Lot 2 : Recherche amiante HAP GINGER CEBTP
- Lot 3 : Compactage ASUR Analyses et Mesures

- Décision 2025-12 – 21/07/2025

Attribution Marché Accord cadre travaux

Renouvellement AEP – CHOISY EN BRIE – La Bochettière

Entreprise la mieux disante : CISE TP : 275 514,17 € HT

25



Décisions

- Décision 2025-13 – 22/07/2025 – Annulée par délibération

Convention avec Seine et Marne numérique en tant que membre associé

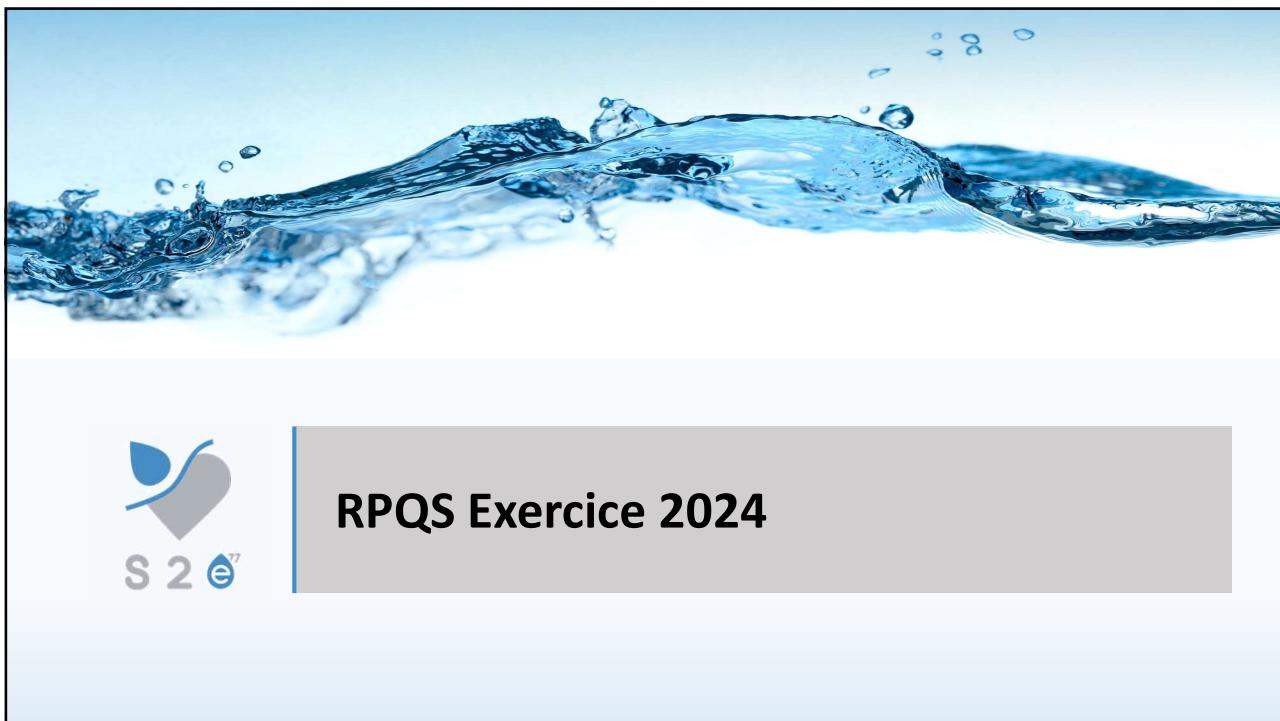
- Décision 2025-14 – 08/09/2025

Attribution Marché Accord cadre travaux

Renouvellement AEP – Saint-Cyr-sur-Morin – Monthomé vers L'Hermitière

Entreprise la mieux disante : LA LIMOUSINE : 516 113,88 € HT

26



RPQS Exercice 2024

27



RPQS 2024 – Avis CCSPL

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

- Elle s'est réunie le 22 septembre 2025
- Elle a procédé à l'examen des documents suivants :
 - 7 Rapports Annuels des Déléguaires privés
 - Rapport Annuel de la Régie SNE77
 - Rapport sur le prix et la qualité du service public du S2e77

→ **Avis favorable rendu sur l'ensemble des documents examinés**

28

28



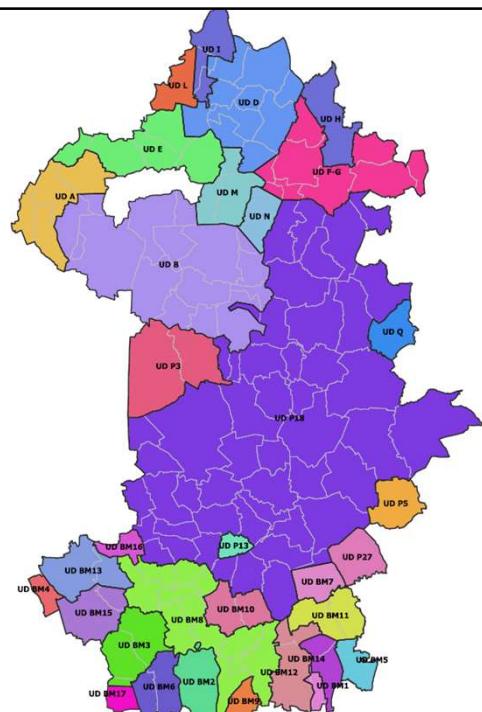
Périmètre du S2e77

DÉCOUPAGE TECHNIQUE

Découpage :

- en Zones
- et en 33 Unités de Distribution (UD)

UD = Ensemble de canalisation partageant la même qualité d'eau



31



RPQS 2024 – Bilan de l'exploitation

Production
5 945 008 m³

Volume mis en distribution
6 582 458 m³

Volume consommé autorisé
5 091 233 m³

Consommations comptabilisées
5 029 108 m³

Imports
687 039 m³

Exports
51 269 m³

Pertes
1 490 983 m³

Consommations sans comptage estimées
17 921 m³

Volume de service
44 204 m³

2024 : Perte de 2,00 m³ / jour / km de réseau
2023 : Perte de 2,05 m³ / jour / km de réseau
2022 : Perte de 2,26 m³ / jour / km de réseau
2021 : Perte de 2,30 m³ / jour / km de réseau

32



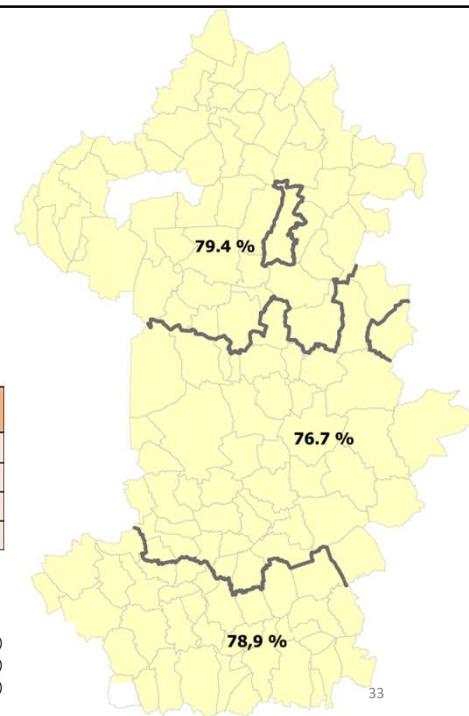
RPQS 2024 – Performance

RENDEMENT

- Rendement S2e77 en 2024 : 77,5%**
- Rendement cible Seuil n°1 du Grenelle fixé à 66%
- Rendement cible Seuil n°2 fixé à 85%

ZONE BUDGETAIRE	RENDEMENT 2023	RENDEMENT 2024	EVOLUTION (EN POINT)	RENDEMENT GRENELLE
NORD-EST	78,8%	79,4%	0,53	66%
PROVINOIS	76,5%	76,7%	0,20	67%
BASSEE-MONTOIS	78,0%	78,9%	0,86	67%
TOTAL S2e77	77,7%	77,5%	-0,20	66%

Rendement réseau
■ Inférieur à 60%
■ Entre 60 et 70% (exclu)
■ Entre 70 et 80% (exclu)
■ Entre 80 et 90% (exclu)
■ Supérieur à 90%



33

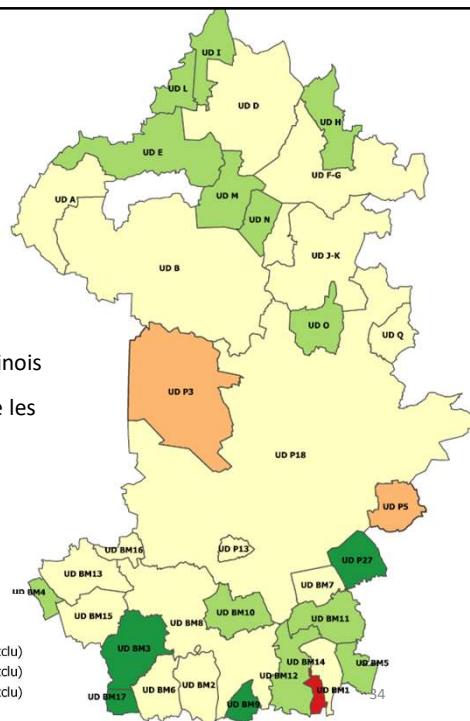


RPQS 2024 – Performance

RENDEMENT

- Zone Nord-Est :**
 - Augmentation globale : 78,8% en 2023 -> 79,4% en 2024
 - Forte progression du rendement sur les UDA, UDB, UDO et UDN liée notamment au renouvellement important des réseaux et à la restructuration hydraulique avec le raccordement au TransprEAUvinois
 - Une attention particulière sur le prochain exercice doit être portée sur les autres UD afin de maintenir les rendements de réseau qui sont en baisse entre 2023 et 2024, notamment UDH (Verdelot) et UDL (Saint-Cyr / Saint-Ouen)

Rendement réseau
■ Inférieur à 60%
■ Entre 60 et 70% (exclu)
■ Entre 70 et 80% (exclu)
■ Entre 80 et 90% (exclu)
■ Supérieur à 90%



34



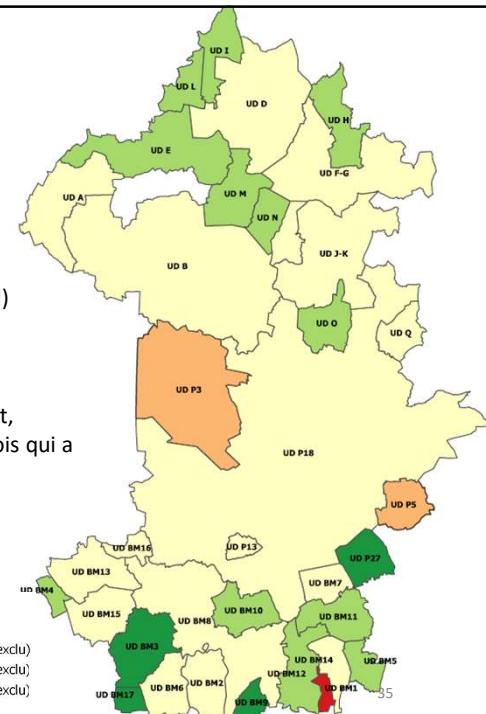
RPQS 2024 – Performance

RENDEMENT

- Zone Provinois :

- Maintien global : 76,5% en 2023 -> 76,6% en 2024
 - Amélioration des rendements sur UD P3 (Bannost / Jouy le Châtel) et UD P5 (Chalautre-la-Grande)
 - UD P18 étudiée en sous-UD car performance non homogène
 - Forte progression sur les réseaux de Augers-en-Brie, Champcenest, Bezalles et Boisdon à la suite du raccordement au TransprEAUvinois qui a permis l'abandon de linéaire de réseau vieillissant
 - Performance faible des réseaux vieillissants des communes :

Beauchery-Saint-Martin	46,1% en 2024
Léchelle	56,7%
La Ferté-Gaucher	67,5%
Saint-Loup-de-Naud	69,3%



35



RPQS 2024 – Performance

RENDEMENT

• Zone Bassée-Montois :

- Augmentation globale : 78,0% en 2023 -> 78,9% en 2024
 - Amélioration du rendement sur les UD BM 5 (Fontaine-Fourches) et BM3 (Châtenay / Egligny) du fait de nombreuses actions de recherche de fuite
 - Amélioration du rendement sur l'UD BM13 (Villeneuve-les-Bordes) grâce au renouvellement de 900 ml de réseau fuyard
 - Des performances en baisse sur les UD BM1 (Baby) et BM6 (Balloy / Gravon)



36

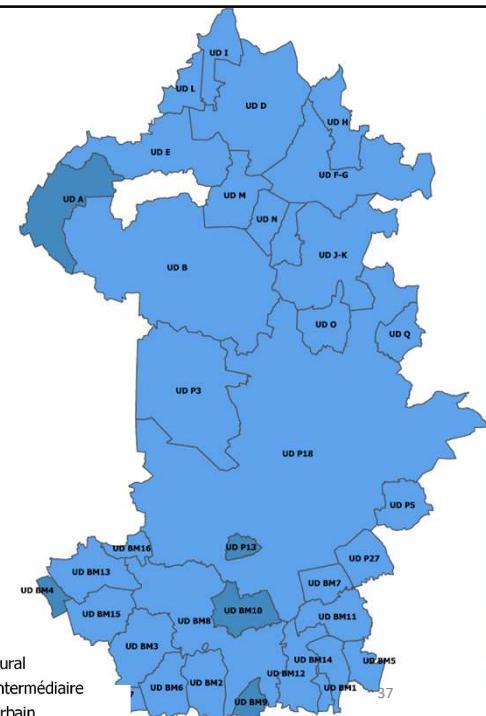


RPQS 2024 – Performance

INDICE LINÉAIRE DE PERTES (ILC ET ILP)

- L'ILP permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service
- Critères de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie liés à l'Indice Linéaire de Consommation (ILC)

	PERFORMANCE SATISFAISANTE	PERFORMANCE ACCEPTABLE	PERFORMANCE MEDIOCRE	PERFORMANCE MAUVAISE
RESEAU RURAL (ILC < 10)	ILP < 1,5	ILP < 2,5	2,5 < ILP < 4	ILP > 4
RESEAU SEMI-URBAIN (ILC ENTRE 10 ET 30)	ILP < 3	ILP < 5	5 < ILP < 8	ILP > 8
RESEAU URBAIN (ILC > 30)	ILP < 7	ILP < 10	10 < ILP < 15	ILP > 15



37



RPQS 2024 – Performance

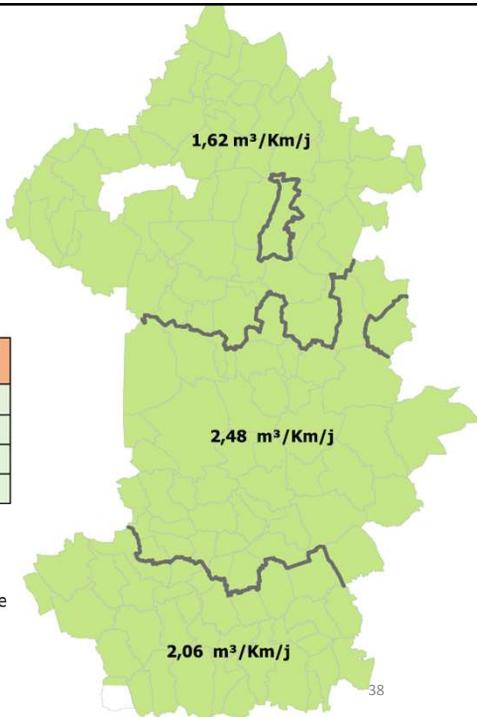
INDICE LINÉAIRE DE PERTES (ILC ET ILP)

- ILC : 6,97 m³/j/km
- ILP : 2,00 m³/j/km

ZONE BUDGETAIRE	RAPPEL ILC 2024	ILP 2023	PERFORMANCE 2023	ILP 2024	PERFORMANCE 2024
NORD-EST	6,31	1,69	Acceptable	1,62	Acceptable
PROVINOIS	8,32	2,52	Médiocre	2,48	Acceptable
BASSEE-MONTOIS	7,70	2,16	Acceptable	2,06	Acceptable
TOTAL S2e77	7,02	2,06	Acceptable	2,00	Acceptable

Selon les critères de l'agence de l'eau Seine-Normandie :

- Performance satisfaisante
- Performance acceptable
- Performance médiocre
- Performance mauvaise



38



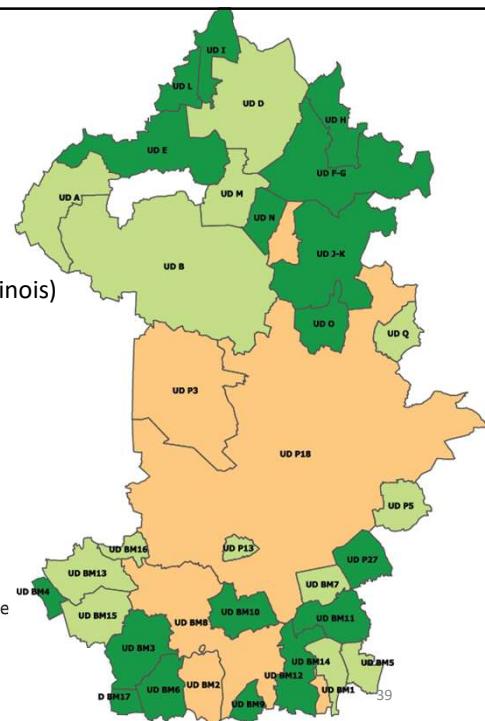
RPQS 2024 – Performance

INDICE LINÉAIRE DE PERTES (ILC ET ILP)

- ILP Zone Nord-Est : plutôt homogène sur la zone
- ILP Zone Provinois : fortement porté par l'UD P18 (TransprEAUvinois)
- ILP Zone Bassée : impacté par les UD BM8 (Bas Montois), UD BM1 (Baby) et UD BM2 (Balloy / Gravon)

Selon les critères de l'agence de l'eau Seine-Normandie :

- Performance satisfaisante
- Performance acceptable
- Performance médiocre
- Performance mauvaise



39



RPQS 2024 – Performance

TAUX DE RENOUVELLEMENT

- Taux de renouvellement S2e77 : 0,6%

ZONE BUDGETAIRE	TAUX DE RENOUVELLEMENT 2023	COMMENTAIRES	TAUX DE RENOUVELLEMENT 2024	COMMENTAIRES
NORD-EST	0,9%	CALCULÉ SUR 5 ANS	0,8%	CALCULÉ SUR 5 ANS
PROVINOIS	0,4%	CALCULÉ SUR 5 ANS	0,4%	CALCULÉ SUR 5 ANS
BASSEE-MONTOIS	0,3%	CALCULÉ SUR 3 ANS	0,4%	CALCULÉ SUR 4 ANS
TOTAL S2e77	0,63%	CALCULÉ SUR 4 ANS	0,60%	CALCULÉ SUR 5 ANS



En 2024 :

- 11,4 kilomètres de réseau renouvelés
- 6,6 millions d'euros de travaux (hors montants d'études, de maîtrise d'œuvre, etc.)

40

40



RPQS 2024 – Performance

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

- Taux de conformité microbiologique 100%**
- Taux de conformité physico-chimique 96%**

ZONE BUDGETAIRE	NB ANALYSES PHYSICO-CH.		NB ANALYSES PHYSICO-CH. NON-CONFORMES	
	2023	2024	2023	2024
NORD-EST	281	235	12	0
PROVINOIS	300	166	120	5
BASSEE-MONTOIS	137	177	0	9
TOTAL S2e77	718	578	132	14

- Zone Provinois :
 - Les analyses non conformes en 2024 concernent essentiellement le début d'année 2024 lorsque le raccordement des communes au TransprEAUvinois était en cours
 - L'UD P3 (captage de Bannost-Villegagnon) présente des non-conformités sur le paramètre atrazine et ses dérivés. Un suivi renforcé est en place afin de suivre l'évolution de ce paramètre
- Zone Bassée Montois :
 - L'UD BM1 (captage de Baby) présentent des teneurs en nitrates supérieures aux limites de qualité. Un dossier de dérogation est en cours de rédaction pour transmission aux services de l'Etat
 - L'UD BM7 (captage d'Hermé) présente une non-conformité pour le même paramètre. L'interconnexion avec le TransprEAUvinois va être mise en service

41

41



RPQS 2024 – Performance

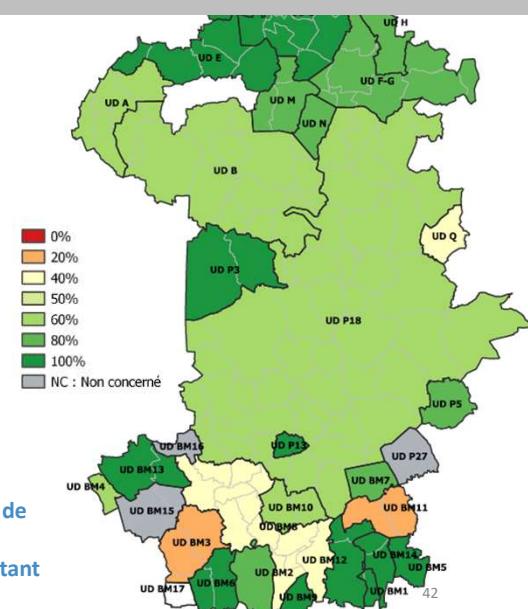
INDICE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE

- 44 captages
- 35 captages disposent d'un arrêté de DUP
- 100% des procédures de DUP sont lancées

ZONE BUDGETAIRE	NOMBRE DE CAPTAGES	NOMBRE DE CAPTAGES AVEC ARRETE DUP	NOMBRE DE CAPTAGES DUP EN COURS
NORD-EST	20	17	3
PROVINOIS	10	7	3
BASSEE-MONTOIS	14	11	3
TOTAL S2e77	44	35	9

i En 2024 :

- Obtention de l'arrêté préfectoral pour les champs captant de Amillis et de Beautheil
- Mise en œuvre des prescriptions de l'arrêté du champ captant à Noyen-sur-Seine



42



RPQS 2024 – Bilan de l'activité

ZONE NORD-EST

- 5,8 kilomètres de réseau renouvelés sur les communes de Mouroux, Faremoutiers, La Celle-sur-Morin, Beauheil-Saints, Beton-Bazoches, Bassevelle et Jouy-sur-Morin
- Lancement des travaux de réhabilitation du château d'eau de Montapeine à Saint-Cyr-sur-Morin
- Entreprise retenue pour démarrer la phase préparatoire des travaux de réhabilitation du Château d'eau de La Chapelle-Moutils Bourg. Travaux en cours en 2025
- Réalisation des diagnostics structurels des ouvrages de stockage de Doue, Jouy-sur-Morin, Pommeuse et les réservoirs d'eau traitée de l'usine d'Epieds situées sur la commune de Beauheil-Saints
- Mise en service du nouveau Château d'eau de Mouroux
- Finalisation de la réhabilitation de la station de reprise située au niveau des réservoirs de Doue
- Mise aux normes des champs captants de Beauheil-Saints et Amillis : changement des colonnes, des pompes, remplacement des armoires électriques et abandon du transformateur privé.
- Le nouveau forage sur le champ captant d'Amillis a été réalisé à l'été 2024.

43

43



RPQS 2024 – Bilan de l'activité

ZONE PROVINOIS

- 3,3 kilomètres de réseau renouvelés sur les communes de Courchamp, Les Marêts, Longueville, Saint-Brice, Saint-Loup-de-Naud, Villiers-Saint-Georges et Voulton
- Entreprise retenue pour démarrer la phase préparatoire des travaux de réhabilitation des réservoirs semi-enterrés de la commune de Longueville. Travaux en cours en 2025
- Réalisation des diagnostics structurels des ouvrages de stockage de Provins (réservoir de Fontaine Riante) et de Sancy-les-Provins
- Mise en service totale de l'interconnexion du TransprEAUvinois
- Mise aux normes de l'armoire électrique de l'usine du TransprEAUvinois (Hermé) datant des années 1990
- Finalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en eau Potable

44

44



RPQS 2024 – Bilan de l'activité

ZONE BASSÉE-MONTOIS

- 2,3 kilomètres de réseau renouvelés sur les communes de Thénisy, Villeneuve-les-Bordes et Couteron
- Lancement des travaux de réhabilitation des réservoirs semi-enterrés de Donnemarie-Dontilly
- Réalisation des diagnostics structurels des ouvrages de stockage de Noyen-sur-Seine et Fontaine-Fourches
- Réhabilitation de la station de pompage de Châtenay-sur-Seine avec changement de l'automate historique et abandon du transformateur électrique en cours
- Finalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en eau Potable

45

45



RPQS 2024 – Bilan financier

PRIX DE L'EAU

- Parts exploitants
 - Part Fixe : différente selon l'exploitant
 - Part Variable : différente selon l'exploitant

Ces parts couvrent les frais de clientèle, de production et de distribution d'eau potable.
- Parts Syndicat S2e77
 - Part Fixe : 20 € / an pour couvrir les charges de personnel et les charges de structure du S2e77
 - Part Variable : cette part au m³ est différente selon la zone et la commune.

Elle finance le renouvellement des réseaux et ouvrages, le remboursement de la dette et le financement d'études

	NORD EST	PROVINOIS	BASSEE MONTOIS	EXERCICE 2024 EN €	EXERCICE 2023 EN €	EXERCICE 2022 EN €
TOTAL DES RECETTES LIÉES AUX VENTES D'EAU	5 695 043	4 564 469	1 722 826	11 982 338	11 400 100	11 225 860

46

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



RPQS 2024 – Bilan financier

LES INVESTISSEMENTS

Zone Budgétaire Nord-Est

ZONE BUDGETAIRE NORD-EST	Exercice 2024	Exercice 2023
MONTANTS FINANCIERS HT DES TRAVAUX ENGAGES	4 646 535 €	4 593 387 €

Zone Budgétaire Provinois

ZONE BUDGETAIRE PROVINOIS	Exercice 2024	Exercice 2023
MONTANTS FINANCIERS HT DES TRAVAUX ENGAGES	2 920 836 €	11 720 322 €

Zone Budgétaire Bassée Montois

ZONE BUDGETAIRE BASSEE MONTOIS	Exercice 2024	Exercice 2023
MONTANTS FINANCIERS HT DES TRAVAUX ENGAGES	1 383 008 €	1 832 989 €

47

47



RPQS 2024 – Bilan financier

ÉVOLUTION DE LA DETTE

	CAPITAL RESTANT DU au 31/12/2024	CAPITAL RESTANT DU au 31/12/2023	CAPITAL RESTANT DU au 31/12/2022
ZONE NORD EST	8 782 781	9 448 435	10 102 784
ZONE TRANSPREAU	21 393 480	22 250 346	23 119 337
ZONE BASSEE MONTOIS	1 871 810	2 060 795	2 247 498
TOTAL	32 048 071	33 759 576	35 469 619

DÉSENDETTEMENT

TAUX DE DÉSENDETTEMENT	ZONE BUDGETAIRE NORD-EST	ZONE BUDGETAIRE PROVINOIS	ZONE BUDGETAIRE BASSEE MONTOIS	SYNDICAT
2022	1,80	11,16	2,36	4,11
2023	1,92	8,11	1,64	3,78
2024	1,81	7,14	1,31	3,46

SITUATION	< 3 ANS	3 A 5	5 A 7	7 A 10	10 +
TRES BONNE			CORRECTE MAIS A SURVEILLER	ZONE DE DANGER	CRITIQUE

48

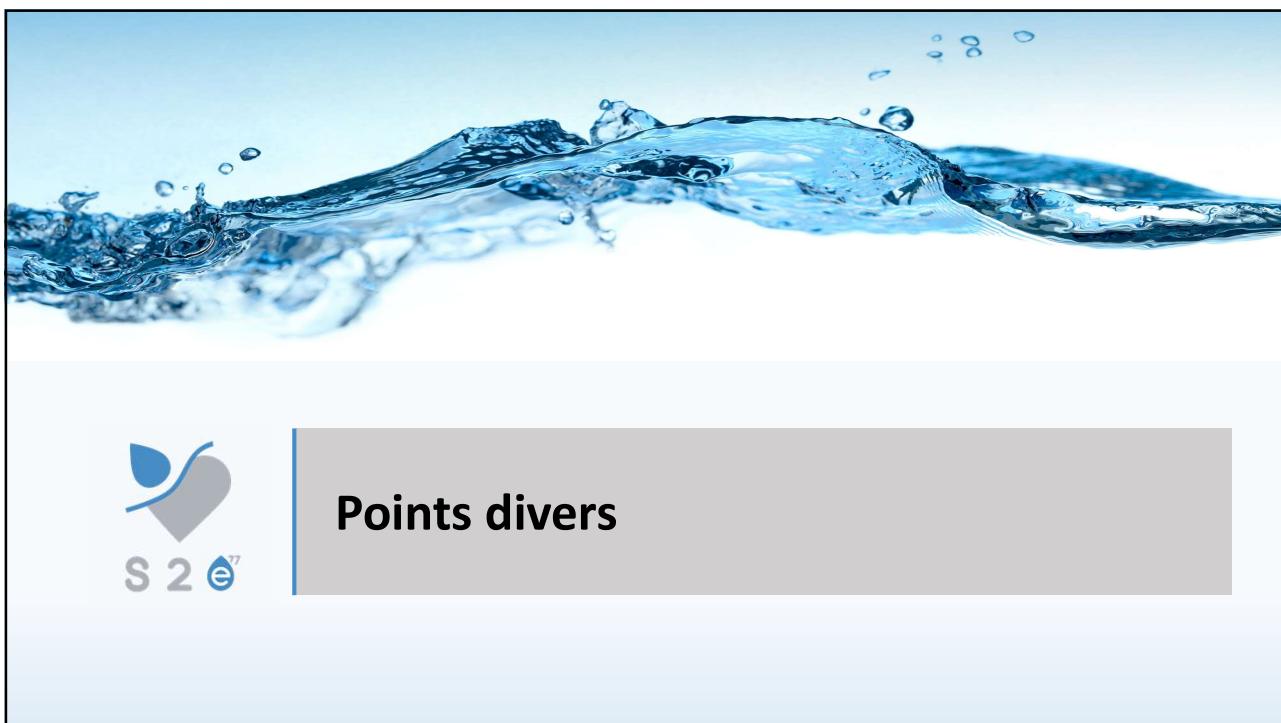
48

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

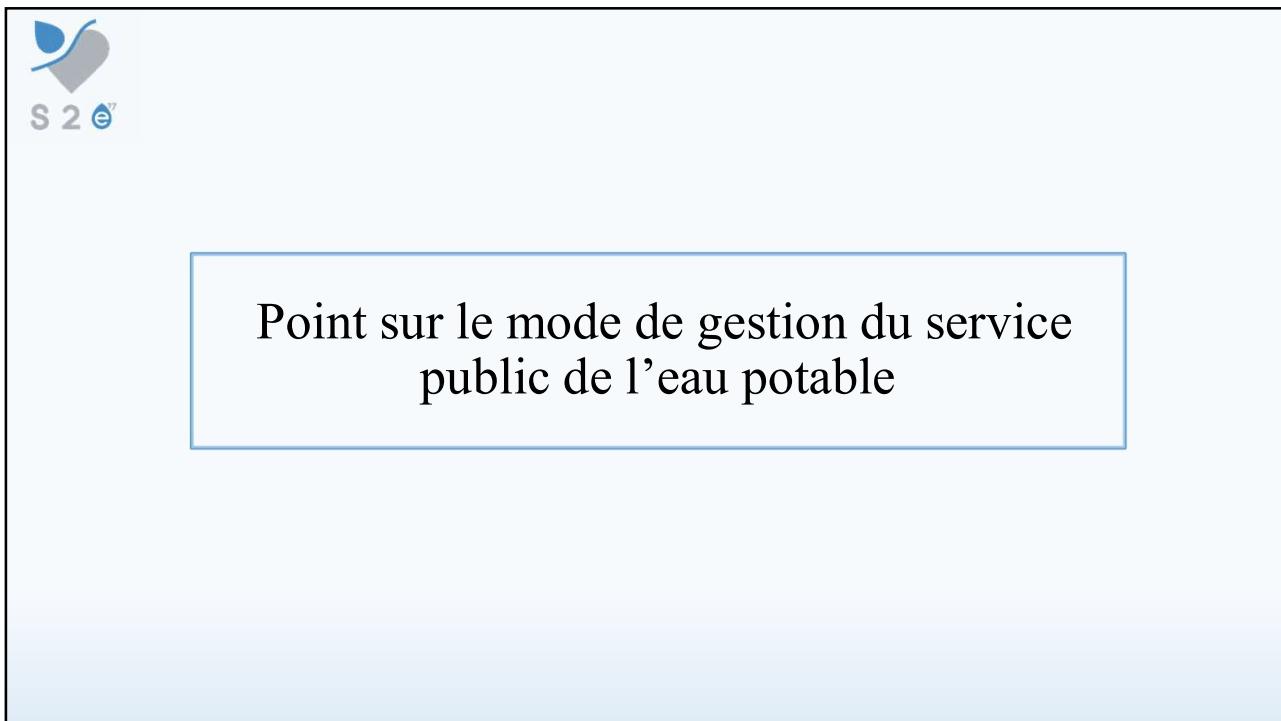
Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



Points divers

49

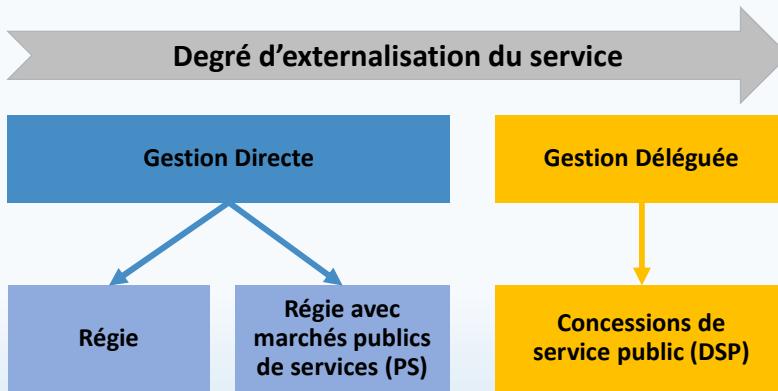


50



Mode de gestion

- Il existe plusieurs modes de gestion regroupés sous 2 grands modes : la gestion directe et la gestion déléguée
- La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) considère que les prestations de service sont un mode de gestion directe**

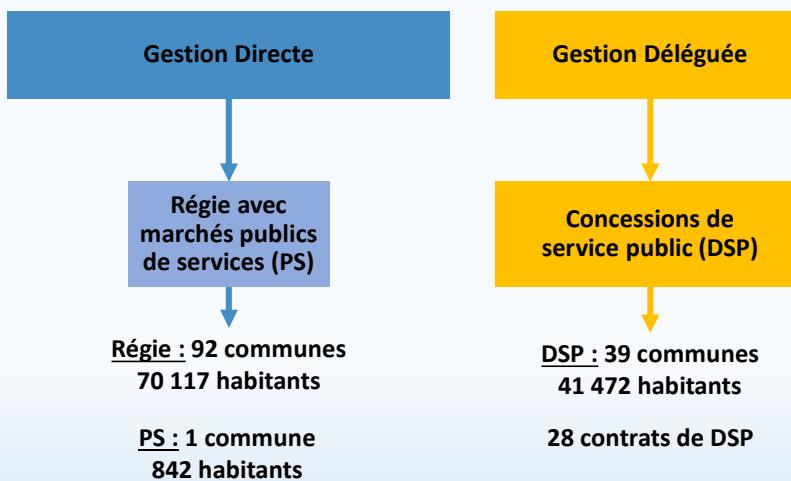


51



Mode de gestion actuel

- Aujourd'hui les modes de gestion sur le périmètre du S2e77 sont les suivants :



52



La Régie SNE77

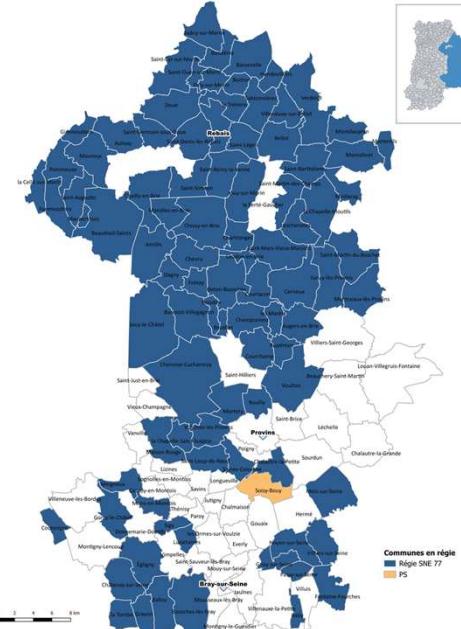
Une structure en place avec des équipes et des compétences :

- 32 personnes
- 3 grands services

```

graph TD
    DG[Direction Générale  
Benoit CARRE] --> DA[Direction Administrative & Financière  
Agnès DELALOT]
    DG --> DE[Direction Exploitation  
Matthieu MOUMAS]
    DG --> DT[Direction Technique  
Cécile BOURILLON]
    
```

Env. 70 100 habitants
Env. 32 500 abonnés 30 captages
 1 400 km de réseau 5 usines de traitement
 91 ouvrages de stockage

The map shows the Seine-et-Marne department (77) with numerous blue-shaded communes, indicating they are managed by the SNE77 utility. A legend in the bottom right corner identifies the colors: blue for 'Communes en régie' (managed by the utility), orange for 'Régie SNE 77' (the utility itself), and grey for 'PS' (Public Service). A scale bar at the bottom left indicates distances from 0 to 8 km.

53



Le marché de prestations de service et les DSP

Marché de Prestation de Service

```

    graph LR
        A[Abonnés] --> B[Somme définie] --> C[Prestataire]
        B --> C
        C --> D[Prix de l'eau (toutes parts) défini par le S2e77]
        D --> E[Abonnés]
        
```

Délégation de Service Public

```

    graph LR
        A[Abonnés] --> B[Délégataire]
        B --> C[Reversement Part S2e77]
        C --> D[Prix de l'eau (part exploitant) défini dans la DSP]
        D --> E[Abonnés]
        
```

54



Mode de gestion actuel

Constats à la suite de 5 ans de gestion des DSP et du marché de prestations de service géographiques :

- **Administratif et financier :**

- (DSP uniquement) Difficulté de contrôle des versements, des non-valeurs
- (DSP uniquement) Difficulté de mise en œuvre d'une tarification unique
- Tout changement est sujet à avenant : exemple déploiement radio relève
- Transmission Base de Données à un instant T

- **Technique :**

- Difficulté de suivi, de récupération des données, de contrôle de l'activité
- Choix d'exploitation différents selon l'exploitant
- Gestion du patrimoine selon exploitant ; difficulté d'homogénéisation
- Avancement compliqué des sujets qui ne nécessitent pas de devis

55



Mode de gestion actuel

- **Juridique :**

- (DSP uniquement) Pas de réel transfert de risque
- Une gestion des contrats qui nécessite une assistance juridique coûteuse

- **Gestion du service sur le territoire :**

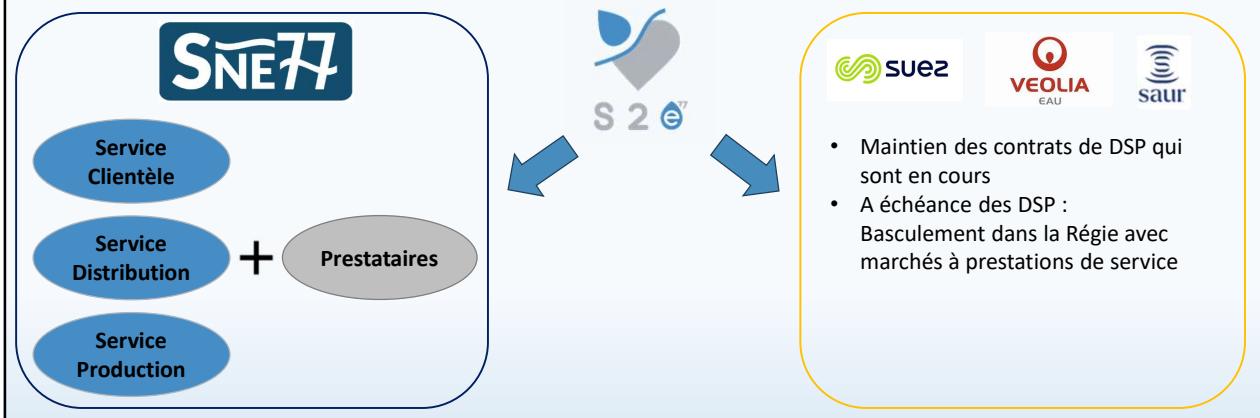
- Difficulté d'assurer un même niveau de service sur l'ensemble du territoire
- Lien et rôle parfois flous pour les communes avec les 2 niveaux : exploitant privé et S2e77
- Ne permet pas de globaliser la gestion des abonnés à l'échelle du S2e77 et assurer un service identique
- Coûts de fonctionnement inutiles : changement des serrures de chaque ouvrage, changement des cartes Sim selon l'exploitant, etc.
- Difficultés d'accès aux données

56



Mode de gestion à venir

- Choix retenu :
 - S'appuyer sur la structure Régie SNE77 déjà existante
 - Passer des marchés de prestations de service **sur des thématiques ciblées**



57



Mode de gestion à venir

Service Clientèle

Missions :

- Gestion de la relève
- Gestion de la facturation
- Gestion des réclamations
- Politique patrimoniale compteurs

Moyens :

- Équipe Accueil
- Équipe Facturation
- Équipe Clientèle
- **Appui sur un prestataire pour le déploiement radio-relève**

Avantages :

- Vision globale sur la relation usagers
- Contrôle de la facturation
- Homogénéisation du service (RS, déploiement radio)

Service Distribution

Missions :

- Gestion des appels clients
- Gestion des branchements neufs, des déplacements de compteurs
- Entretien des équipements réseau

Moyens :

- Équipe Fuites / Travaux
- **Appui sur un prestataire pour les réparations et petits travaux réseau**

Avantages :

- Vision globale sur la distribution
- Homogénéisation des pièces et des pratiques de réparations
- SIG globalisé

Service Production

Missions :

- Gestion de l'accès aux ouvrages
- Gestion de la supervision
- Gestion de la performance
- Gestion de la recherche de fuite

Moyens :

- Équipe Production
- Équipe Recherche de fuite
- **Appui sur un prestataire pour la recherche de fuite**

Avantages :

- Contrôle global de la performance
- Vision globale sur la production

58



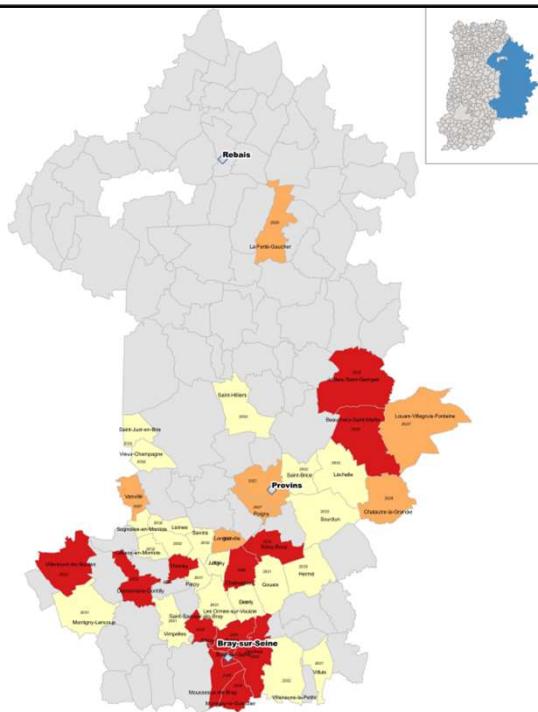
Mode de gestion à venir

D'ici la fin de mandat en 2026 :

- 9 DSP se terminent pour 12 communes
- 1 PS pour 1 commune

Période d'échéance de contrat

■	2025 - 2026
■	2027 - 2028
■	> 2028
■	En Régie SNE77



59



Mode de gestion à venir

Données 2023	Villiers Saint-Georges	Thénisy	Villeneuve-les-Bordes	Chalmaison	Donnemarie-Dontilly	SIAEP Bray	SIAEP Bas Montois	Soisy-Bouy	Beauchery-Saint-Martin	Montigny-le-Guesdier	TOTAL	
Fin DSP / PS	Oct-25	Janv-26							Fev-2026			
Communes	1	1	1	1	1	5	0	1	1	1	13	
Habitants	1 194	305	621	811	2 809	4 111	0	842	369	311	11 373	
Abonnés	508	145	289	335	1 259	1 943	0	403	185	150	5 217	
Linéaire (km)	23	3,6	14	9	31	50	19	50	15	3,4	218	
Volume facturé (m3)	57 545	11 444	25 895	32 527	114 185	195 013	0	33 361	15 879	14 597	500 446	

+ 120 ouvrages (forages, réservoirs, régulateurs, compteurs, surpresseurs)

60

60



Mode de gestion à venir

- **Gestion avec le personnel actuel et appui du futur marché à bons de commande pour :**
 - La recherche de fuite
 - Les travaux de réparation de fuites
- **Nécessité d'ETP supplémentaires :**
 - 1 technicien Production
 - 1 agent clientèle (relève des compteurs)
 - 1 agent administratif (facturation)

61

61



Planning pour la reprise en Régie de la
commune de Villiers-Saint-Georges

62



Reprise de Villiers St Georges en Régie

- **Communication aux abonnés :** début Semaine 38 envoi d'un courrier pour :
 - Information du passage en Régie
 - Transmission des coordonnées de la Régie
 - Information sur les nouvelles modalités de facturation
 - Envoi du règlement de service
- **Relève par la régie : du 01/10 au 10/10/2025**
- **Passation des ouvrages : 01/10/2025**
 - Changements des serrures
 - Basculement des alarmes, des contrats Enedis, etc.
 - Prise en main du réseau

63

63



Marché de prestations de service
pour des travaux d'exploitation

64



Marché de prestations de service

- **Type de marché :** Marché à bons de commande pour des travaux d'exploitation programmés et non-programmés sur le réseau d'eau potable du territoire du S2e77
- **Durée :** 2026 – 2031
- **Marché incluant :**
 - Un service d'astreinte réparation de fuite, mise à disposition d'agent, de matériel
 - La réalisation d'intervention non programmée (réparation de fuite)
 - La réalisation d'interventions programmables (branchements, changement de vannes, etc.)

65



Marché Renouvellement Compteurs

66

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



Renouvellement compteurs - Rappels

Marché à Bons de commande 2022-2025 sur la zone Nord Est pour :

- Rattraper le retard sur le renouvellement du parc compteurs sur l'« ex SNE »
- La mise en place de la Radio- Relève sur la Zone Nord Est

ORGANISATION

➤ LA LIMOUSINE :

Changement des compteurs ayant une date de pose en 2010 ou avant
Objectif 10 000 compteurs / 4 ans soit 2 500/an

➤ La régie SNE 77 :

Pose de têtes émettrices sur les compteurs Elster
Changement des compteurs >2010 des autres marques par des compteurs pré équipés
Objectif 12 000 compteurs et têtes / 4 ans soit 3 000/an

FINANCEMENT

- S2e77 – ZONE NE : environ 500 k€ / an

67

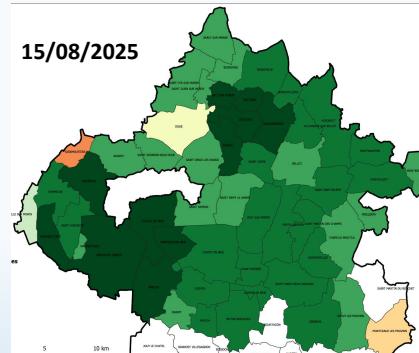
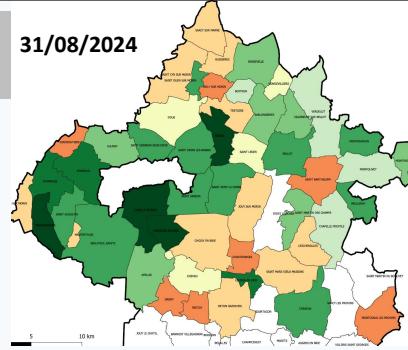


Renouvellement compteurs - Bilan

	COMPTEURS AVEC TETE	RESTE A POSER	
		COMPTEURS COMPLETS	TETES
31/08/2024	13902	5652	3627
15/08/2025	18318	2439	2552



31/08/2024



Estimation Fin de Pose complète 04/2026

Du fait des paramétrages à faire, changement potentiel de logiciel :
facturation /2 factures réelles à partir de 2027

68



Renouvellement compteurs - Suite



Prévision lancement d'un nouveau marché pour la mise en place de la radio relève sur le Sud et donc offrir les mêmes services pour toutes les communes

Situation avec communes Actuelles

	nbre de Compteurs ouverts /fermés	>=2011 + inconnus	<2012	
			Compteur à changer	Elster Tête à poser
BM	3 315	1 148	956	1 211
TR	6 076	2 627	2 016	1 433
TOTAL	9 391	3 775	2 972	2 644



40% du parc compteurs au Sud aura plus de 15 ans en 2026



Estimation Budgétaire totale : 400 k€ pour la zone Bassée Montois
850 k€ pour la Zone Transpreauvinois

Une somme sera à prévoir chaque année au Budget sur chaque zone

69



Logiciels

70



Logiciel de supervision

- **Logiciel de supervision :**
 - Suivi des niveaux de châteaux d'eau, des marches des pompes, des débits sur le réseau d'eau potable, des chlorations, etc.
 - Suivi des alarmes d'intrusion, défaut équipement, panne, etc.
- **Logiciel de supervision actuel :** PCWIN2 n'est plus commercialisé et il est à saturation
- **Logiciel de supervision à venir :**
 - Choix après étude de marché : TOPKAPI
 - Logiciel développé en France
 - Logiciel interopérable : indépendance du S2e77 par rapport aux équipements de télégestion
 - Logiciel éprouvé depuis 1998 et utilisé par certains opérateurs privés
- **Planning : logiciel en cours d'installation. Formation en octobre. Déploiement sur octobre - décembre**



71



Logiciel Clientèle

- **Logiciel de gestion clientèle actuel : ANÉMONE de chez INCOM**
Obligation de basculement du logiciel actuel de facturation Anemone sur le Web sous 3 ans Max
- Réflexion sur le logiciel clientèle pour :
 - Offrir les mêmes services que les délégataires
 - alerte / relance par SMS
 - Dématerrialisation des factures
 - Signature électronique des contrats
 - Meilleurs suivis de la clientèle : traçage des appels
 - Meilleures Analyses de la relève (surtout avec la mise en place de la radio , et la reprise de commune en télérelève)
 - Agence en ligne plus performante
 - Modernisation des procédures
- **Lancement d'un marché fin 2025 pour une migration au 1er janvier 2027**

72

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE



Révision des normes de qualité par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

73



Révision des normes de qualité – Agence Régionale de Santé (ARS)

- **Directive européenne de décembre 2020 :** révision des paramètres et des normes concernant le contrôle sanitaire et les exigences de qualité des eaux destinées à la consommation humaine
 - Obligation d'analyser les PFAS au 1^{er} janvier 2026
 - Métabolites de pesticides intégrés au contrôle sanitaire au 1^{er} janvier 2025
- L'ARS a lancé une campagne exploratoire en 2024 qui a été présentée au S2e77 début 2025
- L'ARS révisé les normes de qualité avec application au 1^{er} janvier 2025
- **La non-conformité de l'eau est statuée sur la base des prélèvements 2025**

74



Révision des normes de qualité – Agence Régionale de Santé (ARS)

- **Métabolites de pesticides :**

- Molécule issue de la dégradation d'une substance active que ce soit par voie biologique (microorganismes) ou physico-chimique (hydrolyse, UV)
- Une molécule mère peut engendrer dans le milieu naturel un ou plusieurs métabolites
- **Nouvelle notion sur la pertinence du métabolite** : «un métabolite de pesticide est jugé pertinent s'il possède une activité pesticide et certaines propriétés toxicologiques, pouvant entraîner un risque sanitaire inacceptable pour les consommateurs »
- 13 métabolites dont ceux de la **chloridazone** et du **chlorothalonil** ont été intégrés au contrôle sanitaire depuis le 1^{er} janvier 2025 dont :
 - **Chloridazone** : herbicide utilisé principalement dans la culture de betteraves des années 1960 à décembre 2018
 - **Chlorothalonil** : fongicide utilisé principalement dans la culture des céréales (maladies du blé et de l'orge) mais aussi sur les protéagineux (pois, féverole), pommes de terre et légumes jusqu'en mai 2020

75

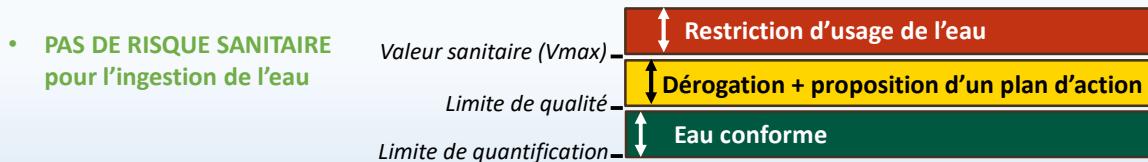


Révision des normes de qualité – Agence Régionale de Santé (ARS)

- **Pour les métabolites de pesticides pertinents :**

- La limite de qualité (LQ) dans l'eau = **0,1 µg/L** n'est pas fondée sur une approche toxicologique et n'a donc pas de signification sanitaire
- Une eau dépassant cette limite n'est pas non consommable. Cette limite constitue un indicateur de la dégradation de la qualité de l'eau et il est demandé à la collectivité de réduire la présence de ce composé au plus bas niveau de concentration possible
- Le **risque sanitaire** est évalué en fonction des molécules et des concentrations mesurées. L'ANSES définit une valeur sanitaire maximale Vmax « toxicologique » pour :
 - **Situation de NON CONFORMITE**
Dérogations et actions

	Limite de qualité	Valeur sanitaire (V max)
chloridazone desphényl	0,1 µg/L	11 µg/L
chloridazone méthyl desphényl	0,1 µg/L	110 µg/L
chlorothalonil R417888	0,1 µg/L	3 µg/L



76

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 077-200087021-20251215-2025_DCS_032B-DE

